

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Collège Jean Jaurès
Rue des plantes – GENCAY

Année scolaire : 2022-2023
Numéro de séance : 02
Date de transmission de la convocation aux membres : 15/11/2022
1ère convocation (oui/non) : OUI
2ème convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

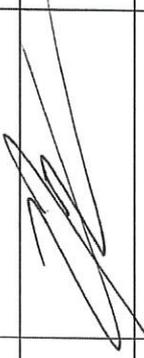
Président : Madame ROY, Principale Adjointe
Secrétaire de séance : Mme HERAULT, CPE
Quorum (13) : 13
Nombre de présents : 16

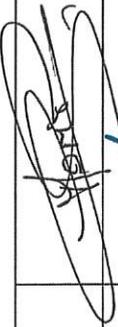
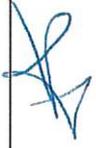
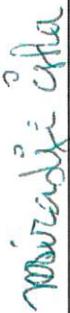
Ordre du jour :

- 1 : Adoption de l'ordre du jour
- 2 : Modification de la durée du projet d'établissement : 2022-2026 au lieu de 2022-2025
- 3 : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2022
- 4 : Règlement intérieur du conseil d'administration
- 5 : Installation du Conseil d'Administration, du Conseil de discipline, de la Commission d'hygiène et de sécurité, du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, de la Commission éducative et du conseil de vie collégienne
- 6 : Budget prévisionnel du voyage scolaire en Espagne
- 7 : Budget prévisionnel du voyage scolaire en Italie
- 8 : Autorisation donnée au Principal pour signature des actes du chef d'établissement dans l'application Dem'act pour les sanctions, pour signature des bons de commande et marchés
- 9 : Présentation PPMS attentat intrusion
- 10 : Présentation PPMS risques majeurs
- 11 : Tarifs dégradations
- 12 : Contrats et conventions
- 13 : DBM
- 14 : Budget 2023
- 15 : Programme de l'AS (association sportive)
- 16 : Questions diverses

Conseil d'Administration
Judi 24 Novembre 2022 – 17h30- Salle 03

Liste d'émargement
Quorum : 13

MEMBRES DE DROIT TITULAIRES	QUALITES	SIGNATURES	MEMBRES SUPPLEANTS	QUALITES	SIGNATURES	Présents
M VINCENT Erick	Principal					
Mme ROY Angélique	Principale Adjointe					
Mme HERAULT Laurence	CPE					
Mme PALEZIS Anne	Adjointe Gestionnaire					
ELUS LOCAUX						
M. BOCK François	Conseiller Départemental 86					
Mme DESROSES Marie-Renée	Conseiller Départemental 86					
M LAFRECHOUX Joël	1 ^{er} Adjoint Maire Gençay					
PERSONNALITES						
Mme FRAUDEAU Mary	Personnalité qualifiée					
ENSEIGNANTS TITULAIRES						
Mme BENOIST BLAY Marie	Enseignante		M BEGAY Guillaume	Enseignant		
M FUMEAU Laurent	Enseignant		M ANDREO Patrick	Enseignant		
Mme VINAGRE Laurence	Enseignante		Mme DELAPLACE Isabelle	AESH		

Mme MORIN Christine	Enseignante		M LAMAISON Stéphane	Enseignant	
Mme DOAN Anaïs	Enseignante				
Mme BOULAY Marie	Enseignante				
PERSONNELS TOS					
M DEVERGE Gilles	Agent		Mme LAPEYRIE Cécilia	Infirmière	
Mme FUMERON Anne	Cheffe		M Richard Steven	Agent	
PARENTS D ELEVES					
Mme SABOURIN Magalie	Parents d'élèves		Mme HUBE Virginie	Parents d'élèves	
Mme FOUGERE Véronique	Parents d'élèves		Mme FLAGOLLET Marie	Parents d'élèves	
Mme BRUNET-TUFEELLI ANNE-EMMANUELLE	Parents d'élèves		M DEPIENNE Pascal	Parents d'élèves	
Mme NELIAT Julie	Parents d'élèves		Mme SOUIL Aurore	Parents d'élèves	
Mme BRUNET Aurélie	Parents d'élèves		MME BAJAVON Sandrine	Parents d'élèves	
Mme LOCTEAU Carine	Parents d'élèves		M NOËL Ludovic	Parents d'élèves	
ELEVES TITULAIRES					
MOUSNIER Matthieu	Délégué Élève		DAVID Emma	Délégué Élève	
MIRADJI-PIAT Isha	Déléguée Élève		POINOT Jules	Délégué Élève	

La séance commence à 17h45.

En début de séance Mme ROY excuse M VINCENT et précise que celui-ci a préparé le CA en amont.

Mme HERAULT est désignée secrétaire de séance.

Arrivée de M LAFRECHOUX à 17h50

1 : Adoption de l'ordre du jour :

Mme ROY demande à ce que le point 7 – Voyage en Italie - ne soit pas abordé car il n'y a pas assez d'éléments.

Mme VINAGRE affirme que le devis n'est pas établi et Mme PALEZIS explique cette difficulté par le manque de visibilité des voyagistes.

Retrait du point en question.

Vote : 15 pour

2 : Modification de la durée du projet d'établissement : 2022-2026 au lieu de 2022-2025 :

Mme ROY demande d'apporter une modification sur le projet d'établissement voté au dernier CA du 27/09/2022 : passer la validité de 2022-2025 à 2022-2026

Vote : 15 pour

3 : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2022 :

Mme Roy demande l'approbation du PV du CA du 27/09/2022 avec la modification votée juste avant sur la date de validée du projet d'établissement.

Vote : 15 pour

4 : Règlement intérieur du conseil d'administration :

Mme ROY énonce le premier point de l'ordre du jour concernant le règlement intérieur du CA et le présente à l'assemblée.

Vote : 15 pour

Arrivée de M DEVERGE.

5 : Installation du Conseil d'Administration, du Conseil de discipline, de la Commission d'hygiène et de sécurité, du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, de la Commission éducative et du conseil de vie collégienne :

Mme ROY présente la constitution des commissions en énonçant les différents membres de celles-ci et en précisant que, pour le conseil pédagogique, un PP de chaque niveau et un professeur par champ disciplinaire seront présents (document en pièce jointe.)

6 : Budget prévisionnel du voyage scolaire en Espagne :

Mme ROY présente le budget prévisionnel pour le voyage en Espagne. Mme PALEZIS redonne la date du séjour et présente le budget avec une participation de 235 euros par famille, un don de 3000 euros du FSE, une participation de l'APE et de la communauté de communes.

Mme ROY soumet au vote :

- la participation des familles de 235€; Mme PALEZIS précise une possibilité d'échelonnement et l'existence d'une aide du fonds social

Vote : 16 pour

- vote du don FSE

Vote : 16 pour

- vote don APE ; Mme ROY remercie les parents d'élèves pour le don

Vote : 16 pour

- vote du budget prévisionnel du séjour

Vote : 16 pour

- M BOCK intervient, pensant que la participation de la communauté de communes ne concerne que les élèves habitant dans celle-ci ; Mme PALEZIS et Mme ROY précisent que c'est par enfant scolarisé au collège.

8 : Autorisation donnée au Principal pour signature des actes du chef d'établissement dans l'application Dem'act pour les sanctions, pour signature des bons de commande et marchés :

Mme ROY explique aux membres du CA cette délégation de signature pour les actes sanction dans l'application DEM'ACT.

Vote : 16 pour

Mme ROY soumet au vote :

- l'autorisation pour signer les bons de commande et marchés dépassant le budget

- la délégation pour les marchés ; Mme PALEZIS justifie celle-ci

Vote : 16 pour

9 et 10 : Présentation PPMS attentat intrusion et Présentation PPMS risques majeurs :

Mme ROY présente le dispositif PPMS Attentat Intrusion en expliquant la trame de celui-ci, guidée par le rectorat. Elle précise que l'établissement complète cette trame en fonction des caractéristiques propres à l'établissement. 3 exercices ont lieu dans l'année : 1 exercice Intrusion, 1 exercice Risque majeur et un troisième exercice au choix. Elle précise qu'au dernier exercice Risque majeur un problème technique s'est posé qui n'a pas permis le déclenchement de l'alarme. L'exercice sera reprogrammé rapidement. Elle insiste sur le fait que dans ces situations d'urgence c'est avant tout le bon sens fait foi et qu'il est important d'éviter toute situation anxiogène pour les élèves. Mme ROY présente ces documents et remercie Mme PALEZIS pour la rédaction de ceux-ci.

Vote 1 PPMS Attentat intrusion : 16 pour

Vote 2 PPMS Risques Majeurs : 16 pour

11 : Tarifs dégradations :

Mme ROY aborde le point 11 sur la présentation des tarifs dégradation. Mme PALEZIS les précise : 3 euros pour la perte de carte de self, 2,70 euros pour le carnet de correspondance et coût réels pour les autres dégradations.

Vote : 16 pour

12 : Contrats et conventions :

Mme ROY aborde le point 12 sur les contrats et conventions. Mme PALEZIS présente la liste et explique les différents contrats. Elle évoque aussi un changement **de logiciel pour la gestion du collège [OPALE]** Mme FUMERON intervient pour évoquer les marchés de proximité ; le but étant de préserver la qualité des produits.

Vote : 16 pour

Mme PALEZIS présente la demande de délégation pour le chef d'établissement afin signer la convention tripartite, collège, conseil départemental et Docaposte pour le nouvel ENT.

Mme ROY évoque que l'établissement étant pilote dans le cadre du dispositif TNE, un nouvel ENT doit être mis en place en mars 2023. M BOCK précise que le département propose un accompagnement pour les familles qui rencontreraient des difficultés dans la maîtrise de cet outil.

Vote : 16 pour

13 : DBM :

Mme ROY évoque les DBM. Mme PALEZIS précise que sur le budget 2022, la subvention destinée à l'achat de manuels scolaires étant insuffisante elle avait été compensé par le fonds de roulement. Vu que l'État a redonné 2500 euros, Mme PALEZIS demande l'autorisation de transférer cette somme de la ligne Vie de l'élève à la ligne administration et logistique.

Vote : 16 pour

14 : Budget 2023 :

Mme ROY passe au budget.

Mme PALEZIS prend la parole pour l'explication de celui-ci. Un nouveau logiciel OPALE version 4 va être déployé avec des modifications : comptabilité de Tiers.

Mme PALEZIS explique aux membres du CA les différentes modifications qui seront apportées sur les bourses, sur les fluides, sur les réparations et les clés de répartition dans le cadre de ce nouveau logiciel.

Mme PALEZIS présente sous la forme d'un diaporama le budget 2023 pour le collège de Gençay.

Mme PALEZIS précise que le budget est en déséquilibre et donc 5830,57 euros seront prélevés sur le fonds de roulement.

Mme ROY, pour terminer, lit le rapport du chef d'établissement.

Mme ROY propose de passer au vote concernant ce budget :

Vote de la clé de répartition :

Vote : 16 pour

Vote des différents dons du FSE pour les projets pédagogiques :

Vote : 16 pour

Vote du budget 2023 :

Vote : 16 pour

Mme ROY précise que les familles ont été relancées pour les bourses et remercie Mme PAILLET et Mme PALEZIS. Cette dernière réexplique qu'une aide départementale s'ajoute aux bourses pour les élèves boursiers.

Mme ROY remercie Mme PALEZIS pour le travail rigoureux et important réalisé pour établir le budget de l'établissement.

15 : Programme de l'AS (association sportive) :

Mme ROY présente et soumet au vote le programme de l'AS.

Vote : 16 pour

16 : Questions diverses :

Mme ROY précise qu'une question diverse sur l'isolation des salles de langue, avait été présentée à M BOCK au dernier CA et que les enseignants souhaiteraient connaître la réponse du conseil départementale concernant cette question.

M BOCK répond qu'il a vu M FAUQUEMBERGUE, du Département, à ce sujet : le problème viendrait du bâtiment ; il suggère, pour ces salles, d'échanger les cours de langue avec d'autres cours. Les professeurs répondent que cela ne réglerait pas le problème de nuisance sonore qui est régulièrement mis en avant et que cette réponse apportée est difficilement entendable.

Mme ROY constate que l'intérieur des bâtiments sont vieillissants malgré l'entretien efficace des agents de service et l'absence de dégradations de la part des élèves.

Mme PALEZIS précise que 60 chaises devraient être remplacées dans deux salles de langue pour atténuer le bruit : Mme PALEZIS précise qu'à ce jour elle n'a pas eu copie du bon de commande du conseil départemental qui devait prendre en charge l'achat des 60 chaises plus légères et moins « sonores ».

Mme DOAN insiste sur le fait que cela ne changera pas le problème de fatigue sonore dans ces salles ; le problème ne venant pas uniquement des chaises mais de l'isolation générale de ces salles.

Mme ROY clôture la séance en remerciant tout le monde.

La secrétaire de séance,

Laurence HERAULT



La présidente du CA,

Angélique ROY

